

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
LONS LE SAUNIER
6, Avenue 44EME RI
39000 LONS-LE-SAUNIER

L'Officier du Ministère Public

à

Maître DEHAN Yohan
Avocat à la Cour
Cabinet DEHAN SCHINAZI AVOCATS
174, rue de Courcelles - 75017 PARIS

Références à rappeler :

Cher Maître,

J'accuse réception de votre courrier du 30/08/2022 et votre mail du 25/10/2022 concernant la contravention ci-dessous référencée, relevée à l'encontre de

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 000203 INOBSERVATION, PAR CONDUCTEUR, DE L'ARRET IMPOSE PAR LE PANNEAU "STOP" A UNE INTERSECTION DE ROUTES ART.R.415-6 AL.1, ART.R.411-25 AL.1,AL.3 C.ROUTE. ART.R.415-6 AL.2,AL.3 C.ROUTE.

Infraction(s) relevée(s)

en date du

par procès verbal n°

essé par

avec le(s)

véhicule(s) immatriculé(s) :

Aussi, après étude du dossier et compte-tenu des précisions apportées par le service verbalisateur, j'ai décidé d'un classement sans suite de cette contravention.

En conséquence, je transmets ce jour, une demande d'annulation des poursuites auprès du Trésor Public de Lons-Le-Saunier ainsi qu'une demande de restitution des points au fichier national des permis de conduire à Paris.

Je vous prie de recevoir, Cher Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LONS-LE-SAUNIER, le 23/11/2022

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

